

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)  
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)  
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)  
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)  
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)  
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER  
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°BP 01/2019**

## FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°BP 01/2019

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose à l'Assemblée qu'il y aurait lieu de procéder à certains ajustements budgétaires au budget principal afin de prendre en compte :

- Des dépenses supplémentaires relatives au renouvellement de l'équipement informatique des services (affaires générales)
- La régularisation pour la cession du dernier terrain Coubertin
- La prise en charge de créances annulées suite à jugement du Tribunal d'Instance au titre des effacements de dettes des personnes en surendettement

Aussi, il propose de prendre la Décision modificative au budget principale suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Désignation des articles (dépenses)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>	<b>Désignation des articles (recettes)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>
6542	Créances éteintes	+500			
678	Autres charges exceptionnelles	-15500	775-90	Produit des cessions d'immobilisation	-51920
023	Virement à la section d'investissement	-36920			
<b>TOTAL DEPENSES F</b>		<b>-51920</b>	<b>TOTAL RECETTES F</b>		<b>-51920</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
<b>Désignation des articles (dépenses)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>	<b>Désignation des articles (recettes)</b>		<b>Crédits suppl. à voter</b>
2183-020	Matériel de bureau et informatique	+ 10000	024	Produit des cessions d'immobilisation	+51920
2183-810	Matériel de bureau et informatique	+ 5000	021	Virement de la section de fonctionnement	-36920
<b>TOTAL DEPENSES I</b>		<b>+15000</b>	<b>TOTAL RECETTES I</b>		<b>+15000</b>

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE la DM N° BP N° 01/2019 comme présentée ci-dessus, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.